

## Déclaration d'adhésion

benevol Bienne et environs est une association au sens des articles 60 ss CCS. Elle a son siège à Bienne et a été fondée le 4 mars 1996 par les institutions suivantes:

Eglises évangéliques réformées Bienne Ville

SVAM, Service Volontaire d'Assistance aux Malades, Bienne

Armée du salut, Bienne Seeland

Pro Senectute, section Bienne

Croix-Rouge Suisse, section Bienne Seeland

Paroisse catholique-romaine de Bienne et environs

### Statuts

#### Art. 1 Nom et siège

Le nom « **benevol Bienne et environs** » désigne une Association sans appartenance politique et confessionnelle au sens de l'art. 60 ss du Code civil suisse (CCS), avec siège au lieu de son secrétariat.

#### Art. 2 But

L'Association a pour but de revaloriser le travail bénévole aux yeux de la société et d'encourager de manière ciblée les activités exercées à titre honorifique. Pour permettre la pleine réalisation de ces objectifs, l'Association gère un service d'information spécialisé ainsi qu'un service de placement en qualité d'organe exécutif.

#### Art. 3 Adhésion, membres

Toute personne civile et morale peut devenir membre et appuyer le but de l'Association en s'acquittant de la cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale.

2 Les personnes morales se voient accorder des rabais sur les cotisations des membres si elles sont simultanément membres de l'Association pour le Volontariat (AV) ou adhérents à une ou plusieurs associations benevol dans le canton de Berne.



b e n e v o l      **Agence pour les bénévoles Bienne et environs**

## Déclaration d'adhésion

Membres collectifs

Fr. 300.- par année

Membres individuels

Fr. 40.- par année

Donateurs/Donatrices

Fr. 500.- par année

NOM .....Prénom .....

Institution .....

Adresse .....

Téléphone : .....Mobile .....

E-mail .....

Date.....Signature.....